

Les académies de Caen et Rouen bientôt fusionnées

Tendance Ouest

Avec le nouveau découpage régional de 2015, les académies de Caen (Calvados) et de Rouen (Seine-Maritime) font actuellement partie d'une même région académique, mais appliquent chacune un projet pédagogique différent. Cela prendra fin progressivement à partir de la rentrée de septembre de 2019. "Faisons en sorte de simplifier la vie des élèves et des équipes éducatives", explique le recteur Denis Rolland.

Une consultation sur Internet

Le rectorat a lancé une grande consultation sur internet, à destination des élèves, leurs parents et aux personnels de l'Éducation nationale pour élaborer le projet pédagogique commun. Jusqu'au lundi 10 décembre 2018, chacun est invité à donner son avis sur ce qui fonctionne ou non dans les écoles normandes. Une synthèse sera faite pour les Assises de l'école en Normandie, qui se tiendront le jeudi 24 et le vendredi 25 janvier 2019. Le rectorat écrira ensuite le projet académique commun pour le mois de mai, et ce dernier sera appliqué à la rentrée prochaine. Au 1er janvier 2020, les académies n'en formeront plus qu'une, l'académie de Normandie.

Le rectorat restera à Caen et à Rouen, "mais ce ne seront pas des sites miroirs", précise Denis Rolland. Il devrait donc y avoir convergence et mutualisation des services. Pour donner votre avis sur le projet pédagogique à élaborer, rendez-vous sur [ce site internet](#).